

**PRÉREQUIS**

Aucun

**OBJECTIFS**

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

**PUBLIC**

Chargé d'intervention élémentaire (BS) ; Chargé d'opérations spécifiques (BE mesure, vérification, manœuvre d'exploitation)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

12 maxi

**ACCESSIBILITE DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**<https://www.idea-formation.fr/accessibilite-handicap/>**RÉFÉRENCES REGLEMENTAIRES**

Prévention : Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail  
Risque électrique : Articles R4544-1 à R4544-11 du code du travail  
Opérations électriques : Norme NF C 18-510

**COMPÉTENCES DU FORMATEUR**

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

L'inscription est validée après signature de la convention

**DELAI D'ACCES**

Pour les formations en inter-entreprises, consulter notre planning en ligne, pour les formations en intra-entreprise Calendrier sur demande.

**LIEU DE FORMATION**

En nos locaux d'Aix-en-Provence  
ou  
Dans les locaux de l'entreprise

**DATES**

Calendrier sur demande

**TARIFS NETS DE TAXES (non assujetti à la TVA)**

Inter-entreprises ou Intra-entreprise  
Tarif sur devis

**CONTACT :**

04 42 50 57 80

[formation@idea-formation.fr](mailto:formation@idea-formation.fr)**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

- Exposés et nombreux outils pratiques
- Élaboration d'outils de planification
- Etudes de cas

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection. Installations dans notre centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. Ordinateurs, Wifi, imprimante multifonctions, vidéoprojecteur, Écran, Paperboard, support de formation Vidéo projecteur + PC + films INRS Matériel de sécurité en démonstration : visières de sécurité anti-UV, gants d'électricien, vérificateur d'absence de tension, cadenas, système de verrouillage

**METHODES ET MODALITES D'ÉVALUATION**

Avant l'inscription, un dossier d'information habilitation électrique est envoyé à notre client ou au stagiaire, en cas d'inscription individuelle. Ce dossier comprend une fiche de renseignements individuelle à nous retourner avant la formation du ou des stagiaires. En cours de formation, le stagiaire et le formateur valident ensemble les acquis.

**• Suivi de la formation**

- Feuilles de présence émargées par le(s) ou le(s) stagiaire(s) et le formateur

- Evaluation à chaud en fin de formation

- Evaluation du formateur en fin de formation

• **Acquisition des compétences** : le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.

**SUPPORT PEDAGOGIQUE**

Support de formation publié par un éditeur spécialisé

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition. Un avis d'habilitation est envoyé à la fin de la formation.

**PÉRIODICITÉ**

3 ans (recommandé)

**DURÉE JOURS RECYCLAGE**

1.5

Doc609/v1

**PROGRAMME****Module « Tronc commun » :**

Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...

Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)

Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension

Identification des zones d'environnement et de leurs limites

Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)

Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs

Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique

Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension

Equipements de protection collective et leurs fonctions

Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation

Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement Conduite à tenir en cas d'accident corporel Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

**Module « BE Manœuvre d'exploitation - Manœuvres en basse tension » :**

Reconnaissance des matériels électriques des domaines de la basse et de la très basse tension dans leur environnement

Identification, vérification et utilisation des équipements de protection individuelle appropriés

Limites de l'habilitation « BE Manœuvre » :

- Autorisations et interdictions
- Réalisation des manœuvres dans les domaines de la basse et de la très basse tension

Documents et informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :

- Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
- Respect des instructions données
- Compte-rendu de l'activité

Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres de consignation :

- Respect des instructions de sécurité par tout le personnel
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

**Module « BS - Interventions BT élémentaires »**

Les interventions BT élémentaires et les limites de leur domaine

**PROGRAMME (suite)**

Informations à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique :

- Identification du chargé d'exploitation et transmission des informations nécessaires
- Respect des instructions données
- Compte-rendu de l'activité

Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT

Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation (identification, vérification et utilisation) Séquences de la mise en sécurité d'un circuit :

- Mise hors tension pour son propre compte
- Vérification d'absence de tension
- Remise sous tension

Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT:

- Délimitation et signalement des zones d'intervention BT
- Respect des règles et instructions de sécurité

Contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires

Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement

Procédure de raccordement :

- Préparation, organisation et mise en œuvre des mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
- Analyse des risques préalablement à chaque situation de travail
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

**Module « BE Mesurage BE Vérification - Mesurages et vérifications en basse tension » :**

Fonctions des matériels électriques en basse et très basse tensions

Rôle du chargé d'exploitation électrique :

- Identification et échange des informations nécessaires
- Respect des instructions données par le chargé d'exploitation électrique
- Compte-rendu de son activité

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés, spécifiques aux mesurages et/ou aux vérifications (identification, vérification et utilisation du matériel et de l'outillage)

Rédaction des documents applicables dans le cadre des mesurages et/ou des vérifications, et autres documents associés (autorisations de travail, instructions de sécurité...)

Mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification :

- Organisation, délimitation et signalement de la zone de travail
- Respect des procédures de mesurage et/ou de vérification
- Identification des ouvrages ou des installations et des zones d'environnement objets des mesurages et/ou des vérifications
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

**Evaluations et bilan de la formation**